

ÉNERGIE SAGUENAY PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LIQUÉFACTION DE GAZ NATUREL À SAGUENAY

Deuxième partie de l'audience publique du BAPE

Commentaire présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

par

Lydie Padilla

22 octobre

Au président, M. Denis Bergeron
Au commissaire, M. Laurent Pilotto

Bonjour, je m'appelle Lydie Padilla. Je suis préoccupée par le projet de la compagnie GNL-Québec parce que je ne veux pas que ma fille de deux ans vive dans un monde conditionné par l'urgence climatique alors que nous aurions pu agir pour régler cette problématique il y a 40 ans si les décisions n'avaient pas été guidées par la recherche du profit. Je n'étais pas là il y a 40 ans, mais je suis là aujourd'hui et je m'oppose à ce projet.

Ce projet c'est 50 mégatonnes de GES par an de l'extraction à la combustion, c'est aussi contre le principe de transition vers les énergies renouvelables qui est absolument nécessaire et urgente. Les faits présentés par la compagnie sont insuffisants : elle n'a aucun contrat pour prouver que le gaz qu'elle produirait remplacerait du charbon dans le monde. La compagnie GNL-Québec n'a pas démontré concrètement la carboneutralité de son usine de liquéfaction, il n'y a que des scénarios. De plus, environ 90% des émissions de GES liées à GNL-Québec se produiraient à l'extérieur du Québec en raison de la production, du transport et de la combustion du gaz

Ce projet n'est pas acceptable parce que la survie du béluga est menacée par l'augmentation du trafic occasionné par les méthaniers qui sillonnaient le fjord. En y ajoutant le trafic additionnel de GNL, 675 navires marchands (soit 1 350 passages) transiteraient chaque année dans le fjord à l'horizon 2027-2030. Le béluga du Saint-Laurent est en voie de disparition et subit un déclin depuis le début des années 2000 ainsi qu'une hausse sans précédent de la mortalité de femelles en âge de se reproduire et de nouveau-nés depuis 2010; - Les scientifiques indépendant·es financé·es par le gouvernement du Québec recommandent un moratoire sur l'augmentation du trafic maritime dans le Saguenay en raison des risques pour les bélugas;

Je m'oppose au projet de la compagnie GNL-Québec parce que ce sont des risques pour la santé. Le gaz qui serait utilisé pour alimenter le complexe de liquéfaction de GNL va provenir à 100 % de l'Alberta, et au moins 80% du gaz sera produit par fracturation hydraulique. Or, selon un rapport de l'Association canadienne des médecins pour l'environnement (ACME), la fracturation hydraulique (la technique d'extraction utilisée pour le gaz pour alimenter l'usine de liquéfaction) accroît les cas de leucémie, de maladies cardiaques, respiratoires et endocriniennes. - L'ACME réclame d'ailleurs un moratoire sur la fracturation hydraulique, car cette technique non-

conventionnelle d'extraction menace le climat planétaire, la qualité de l'eau et de l'air ainsi que la santé humaine.

Merci de prendre en considération mon refus de ce projet.

Lydie Padilla